



Une variété de parties prenantes bénéficie du soutien nécessaire pour renforcer en continu leur transition vers la sobriété et la circularité

Pourquoi ce jalon?

- La transition vers une économie circulaire mobilise une diversité de parties prenantes de la société québécoise, notamment les organismes à but non lucratif, les entreprises privées (notamment les Petites et moyennes entreprises (PME)), les organisations d'économie sociale, ou encore les municipalités, les Municipalité régionale de comté (MRC) et les gouvernements. Toutes doivent être en mesure de contribuer activement à cette transformation.
- Pour assurer une trajectoire cohérente et durable, ces parties prenantes doivent bénéficier d'un soutien multidimensionnel, qui combine information, formation, accompagnement technique spécialisé et accès à des infrastructures adaptées (laboratoires, centre de démonstration, plateformes technologiques, etc.).
- Ce soutien permet non seulement de transformer les pratiques existantes, mais aussi de tester des prototypes, d'expérimenter de nouveaux modèles d'affaires, de concrétiser des actions mesurables et de renforcer les compétences internes des organisations.
- Les PME, souvent en manque de ressources pour investir seules dans des démarches d'innovation circulaire, sont particulièrement susceptibles de bénéficier d'un tel appui. Sans accompagnement soutenu, elles risquent de rester à l'écart de la transition.
- La réalisation de ce jalon s'appuie sur une meilleure compréhension des enjeux et des bénéfices de l'économie circulaire. Une telle compréhension favorise l'adhésion, la motivation et la mobilisation des ressources nécessaires à la transformation.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé

 Gouvernements et organismes publics

 Milieu de l'éducation et de la recherche

 Milieu de la finance et de l'assurance

 Milieu associatif et citoyen

 Milieu des affaires et du travail



Organismes de développement
territorial



Comment pourrait-on s’y rendre ?

- Déployer des programmes d’information et de formation ciblés, accessibles et sectoriellement adaptés, pour accroître les capacités d’action des organisations. Ces programmes devraient aborder tant les fondamentaux de la circularité que les aspects pratiques liés aux chaînes de valeur, aux modèles d’affaires ou à l’évaluation de la performance environnementale.
- Renforcer l’accompagnement technique à toutes les étapes de la transition, en s’appuyant sur des experts qualifiés et des structures de soutien spécialisées. Cela inclut soutien au diagnostic, à la conception de solutions, à la mise en œuvre, au suivi et à l’amélioration continue des pratiques.
- Faciliter l’accès à des infrastructures adaptées, permettant de tester des prototypes, de mutualiser des équipements ou des services, et d’accélérer le passage de l’idée à la mise en œuvre concrète.
- Souligner les réussites d’entreprises engagées et pérennes pour favoriser l’appropriation de la transition à un plus grand nombre. L’entreprise québécoise [BriqueRecyc](#) est un exemple à suivre, elle a été mise de l’avant par [Recyc-Québec](#) et le [Fondation](#) qui l’ont soutenue financièrement grâce au Fonds d’économie Circulaire.
- Créer et maintenir des espaces d’échange (réseautage, panels de discussion, plateformes numériques, etc.) qui favorisent la mutualisation des savoirs, des ressources et des expériences entre parties prenantes de différents secteurs, en cohérence avec le jalon 3 sur le partage de connaissances.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- La réorientation des investissements en faveur de la circularité, constitue en lui-même un levier financier. Exemple : Fondation, lancé par le Fonds économie circulaire en collaboration avec Recyc-Québec et la Ville de Montréal, soutient concrètement des initiatives de transition.
- La création d’outils pratiques pour guider les parties prenantes et la mise en place de programmes d’accompagnements par des experts facilitent l’opérationnalisation de la transition. On peut notamment citer la [boîte à outils en transition écologique et économie circulaire](#) développée par le [Conseil québécois du commerce de détail](#), avec l’appui financier de la Ville de Montréal.

Qu’est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Un encadrement législatif et réglementaire insuffisant peut ralentir l’engagement des parties prenantes dans la transition.
- Des efforts de transition inégalement répartis entre les parties prenantes et des stratégies de transition limitées à la gestion des déchets, risquent de détourner les objectifs globaux de circularité et de restreindre les gains potentiels.

- La persistance de pratiques d'écoblanchiment, favorisée par une réglementation inadéquate et un manque d'exigences en matière de transparence sur l'impact environnemental et le niveau de circularité des produits, nuit à la crédibilité des démarches.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quels mécanismes financiers innovants pourraient être mis en œuvre pour assurer un accès équitable au soutien, notamment pour les PME, les organisations de petite taille ou les communautés vulnérables ?
- Qui doit porter la responsabilité du soutien à la transition : les entreprises, en vertu du principe du pollueur-payeur ou de la responsabilité élargie des producteurs, ou bien un dispositif public coordonné, basé sur une attribution équitable de ressources ?
- Quels indicateurs de performance et de suivi seraient les plus pertinents pour mesurer l'efficacité des initiatives de soutien aux parties prenantes, tout en détectant les effets rebonds éventuels, afin d'optimiser l'allocation des ressources et renforcer l'impact réel de la transition ?

Ressources

- Jagou, S. 2022. Normandin, D., Raufflet, E., Cairns, S. 2021. Learning from the Québec Experience. [Transitioning to a circular economy – Learning from the Québec experience 2014–2020](#)
- Jagou, S., & Raufflet, E. 2025. [Co-construction as Implementation: The Circular Economy Experience in Quebec—Consolidation Stage \(2021–2024\)](#). In *Accelerating the Socio-Ecological Transition* (pp. 35–58). Springer, Cham.
- PME MTL. (n.d.). [Synergie Montréal](#)
- RECYC-QUÉBEC. (n.d.). [L'économie circulaire, une priorité](#)
- Réseau Entreprises et Développement durable. 2012. [Répertoire des ressources pour PME](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025